



focus no. 29 (F/2021) • Communion d'Eglises Protestantes en Europe CEPE

**« Être Église ensemble dans une pandémie » –
Réflexions dans une perspective protestante**



CEPE – Commission consultative d'éthique

Membres :

Prof. Dr. Sándor Fazakas, Debrecen, Hongrie
OKR'in Katrin Hatzinger, Bruxelles, Belgique
Prof. Dr. Dr h.c. mult. Ulrich H.J. Körtner, Vienne, Autriche
Prof. Dr. Karsten Lehmkuhler, Strasbourg, France
Dr. Meego Remmel, Tartu, Estonie
Prof. Dr. Luca Savarino, Vercelli, Italie
PD Dr. Christine Schliesser, Zurich, Suisse

Bureau :

Dr. Oliver Engelhardt, Vienne, Autriche
Anne-Sophie Wislocki, M.A., M.A., Bruxelles, Belgique
Dr. Mario Fischer, Vienne, Autriche

Impressum

Focus CEPE est le magazine de la Communion d'Églises Protestantes en Europe CEPE.

« Être Église ensemble dans une pandémie » - Réflexions dans une perspective protestante. Rédigé par la Commission consultative d'éthique de la CEPE sur mandat du Conseil de la CEPE.

Vienne, février 2021

Responsable : Mario Fischer
Rédaction : Ingrid Monjencs
Droits photos : Adobe Stock
Mise en page : bildwort.com/Thomas Flügge

ISSN 1997-0978

www.leuenberg.eu
Contact et abonnements : geke@leuenberg.eu

Aide de lecture

Ce texte propose une orientation dans une perspective protestante sur des questions suscitées par la pandémie du Covid ou qui se posent de façon plus impérieuse dans le cadre de la pandémie.

Le résumé placé au début du document donne une vue d'ensemble du contenu (version longue à partir de la page 8), des exemples pratiques provenant des Églises membres de la CEPE complètent le document.

La CEPE réunit aussi bien des Églises majoritaires dans leur pays que des Églises minoritaires. Les thèmes et les exemples évoqués ont pour but de montrer comment, dans leur contexte respectif, les Églises assument leur mission : être le sel de la terre et la lumière du monde.

Pour la lecture critique personnelle du texte ou pour la discussion dans des groupes, des paroisses ou des services, on trouvera des suggestions et des questions à la p. 28.

La nature de la pandémie implique que les développements qui suivent ne peuvent avoir qu'un statut de considération intermédiaire. Les Églises protestantes d'Europe vont bien entendu continuer leurs échanges suivis sur les

développements et les conséquences de la pandémie du Covid. Pour l'instant, nous devons faire preuve de patience.

« Être Église ensemble dans une pandémie » – Réflexions dans une perspective protestante

Préparé par le comité consultatif d'éthique de la Communion des Églises protestantes en Europe sur mandat du Conseil de la CEPE.

Vienne, février 2021

La traduction française suit le texte allemand, en consultant la version anglaise en cas de doute. Pour rester proche de la langue usuelle et ne pas entraver une lecture fluide en français, il n'est pas possible de choisir dans tous les cas des formulations épiciques ou d'utiliser partout les formes féminines et masculines. Lorsque tel est le cas et qu'un genre n'est pas explicitement visé, la formulation retenue inclut tous les genres.

1. Leiturgia – Confiance plutôt que peur

1.1 Le rôle des Églises et des groupes religieux

À la crainte suscitée par la pandémie, nous les Églises réagissons avec notre confiance en Dieu, notre confession de la foi et avec un amour en actes. Nous considérons qu'il est de notre devoir d'accepter une responsabilité dans cette situation et d'offrir une orientation. Notre foi nous appelle à la solidarité et nous interdit de chercher des boucs émissaires ou d'interpréter trop vite la pandémie comme une punition de Dieu. Tout en respectant les mesures de sécurité, nous appelons les responsables nationaux et internationaux à maintenir l'infrastructure nécessaire.

1.2 Le culte en temps de Covid-19

Le culte est la base de l'action de l'Église. Nous reconnaissons l'importance des offres spirituelles et de l'accompagnement pastoral et rendons publiquement la société attentive à l'importance de ce genre de ressources et de services. Nous Églises souffrons des restrictions pour les cultes et les assemblées, mais nous les acceptons comme des moyens appropriés pour lutter contre la pandémie ; nous développons des approches créatives pour célébrer le culte et renforcer ainsi la communauté – que ce soit à la maison, en plein air ou dans le monde digital.

1.3 L'accompagnement pastoral pendant la pandémie

L'accompagnement pastoral est l'une des tâches principales des Églises chrétiennes. Une part importante du travail des Églises pendant la pandémie consista à accompagner les malades et les endeuillés ainsi que le personnel médical et les employés et fonctionnaires du service public qui devaient prendre des décisions difficiles. Les Églises doivent poursuivre ce travail et proposer des offres de formation et de formation continue pour les employés et

les bénévoles qui assument de telles tâches pendant la pandémie. Il faut rappeler au public l'importance du bien-être spirituel et mental, par-delà la santé physique.

2. Martyria – Liberté et responsabilité en solidarité

2.1 Témoignage public en temps de crise

Comme Églises, nous sommes appelés à témoigner publiquement « dans la prière et dans l'accomplissement de ce qui est juste parmi les humains » (Dietrich Bonhoeffer). C'est pourquoi notre témoignage se concentre sur les plus menacés et ceux qui sont le plus touchés par la pandémie : les pauvres, les personnes âgées, ceux qui sont défavorisés, individuellement ou collectivement. À ce titre, nous soutenons publiquement une distribution juste des vaccins, tant à l'intérieur de l'Europe qu'au-delà, car nul n'est en sécurité aussi longtemps que tous ne sont pas en sécurité.

2.2 Restrictions de la démocratie et des droits fondamentaux

Les Églises protestantes s'engagent pour les droits humains, parce que les chrétiennes et chrétiens sont convaincus qu'ils reflètent la dignité qui a été conférée par Dieu à chacune et chacun. Mais elles acceptent que la pandémie rende nécessaire certaines restrictions des droits fondamentaux individuels et collectifs, par exemple du droit de se réunir pour le culte. Comme Églises, nous nous engageons pour le droit à un débat démocratique sur de possibles mesures alternatives et défendons ce droit.

2.3 Formation

Depuis la Réforme avec son appel à la formation et à l'alphabétisation, les Églises protestantes ont souligné l'importance de la formation et se sont engagées de nombreuses manières dans ce domaine. Pour cette raison, nous

sommes inquiets que des périodes de confinement prolongées accompagnées d'enseignement à distance, une répartition inégale des équipements et des connaissances informatiques, ainsi qu'un manque d'attention pour des disciplines artistiques et existentielles comme l'art et la musique, ou la religion, l'éthique et la philosophie compromettent les chances de formation des plus faibles et aient eu pour conséquence de laisser les élèves seuls avec leurs incertitudes et leurs peurs.

3. Diakonia – Justice et sollicitude

3.1 Enjeux pour la durabilité sociale, écologique et économique

Le service diaconal est l'un des aspects les plus importants du témoignage pratique rendu à la grâce de Dieu. Dans la crise de la covid-19-19, la diakonia chrétienne s'étend sur une série de champs. Il en résulte trois enjeux : le bien-être de nos prochains et des autres humains, un traitement responsable de la création et des autres créatures ainsi que la capacité de donner au travail une forme durable. Il s'agit d'encourager de cette façon la durabilité sociale, écologique et économique.

3.2 Santé

Parce que les Églises considèrent les soins de santé comme un droit individuel fondamental, il est de la plus haute

importance que les prestations du système de santé soient accordées indépendamment de la situation financière individuelle. Les besoins en matière de santé physique et psychique doivent être tenus en équilibre. Comme les Églises sont elles-mêmes souvent les responsables d'institutions de soin, nous devons mettre en pratique cette règle aussi dans nos propres établissements.

3.3 Dilemmes éthiques : le triage et la défense des plus défavorisés

Même si les situations de triage représentent l'exception à la règle voulant que les soins de santé soient accessibles à tous en fonction de leurs besoins spécifiques, et même si le triage doit être évité autant que possible par une dotation adéquate en moyens financiers et en personnel, il a été une réalité tragique dans la pandémie. Dans une perspective chrétienne, une priorisation de ce genre doit être guidée par les principes de la justice, de l'autonomie des patients et de la dignité humaine, et finalement par l'estimation des chances de survie et par l'espoir de succès clinique. C'est pourquoi les Églises refusent de façon stricte les propositions visant à exclure par principe le traitement des personnes les plus âgées ou les plus vulnérables. Nous devons offrir un accompagnement psycho-social et pastoral aussi aux personnes qui ont à prendre de difficiles décisions de triage.



4. Koinonia – Vivre dans le même monde

4.1 Tendre vers la communauté par-delà les frontières et aspirer à la patrie

Bien que pendant la pandémie la distanciation sociale soit nécessaire, cela a mis en évidence l'importance de la communauté et de la solidarité pour les relations de voisinage, les régions et par-delà les frontières. Les Églises contribuent à construire cette solidarité et cette communauté en donnant aux personnes un sentiment d'appartenance et en organisant le soutien et l'aide par-delà les frontières.

4.2 Femmes, familles et violence domestique

Dans la crise, chaque appartement et chaque logement n'offre pas un abri sûr. C'est en particulier pour les femmes et les enfants que le fardeau fut énorme; la violence domestique augmenta brusquement. Dans notre défense de celles et ceux qui sont le plus fortement défavorisés, nous les Églises voulons être plus attentives aux défis spécifiques des situations domestiques et fournir de l'aide.

4.3 Unification européenne et solidarité en temps de Covid-19

Alors qu'au début de la crise, les États nationaux se sont barricadés et ont agi de façon égoïste, on a pris conscience par la suite de la nécessité et de la valeur de la coopération internationale en Europe. En particulier lorsqu'il s'agit de

justice sociale et de solidarité par-delà les frontières de l'Union européenne, la Communion d'Églises protestantes en Europe continuera à mettre au premier plan l'esprit et le témoignage d'une koinonia dépassant les frontières.





Préface

Les Églises protestantes en Europe ont réagi de multiples façons à la crise du Covid-19 : elles ont fourni un accompagnement pastoral et de l'aide médicale ; elles ont proposé un soutien pratique et une orientation morale. Justement parce que la fin de la pandémie n'est pas encore en vue, le moment semble être venu de s'assurer des fondements communs à partir desquels les Églises réagissent à la pandémie.

Le défi que représente le Covid-19 peut être caractérisé par trois traits :

1. Le problème est international, le virus passe les montagnes et les océans et ne s'arrête pas aux frontières nationales. On ne peut lui faire face que par des efforts internationaux.
2. La pandémie touche dans la même mesure la politique, l'économie, la sécurité sociale, la santé publique ainsi que le bien-être psychique; elle a des liens étroits avec les questions de développement durable.
3. Enfin, la crise représente un défi pour quelques-unes des pratiques qui sont au cœur de la vie des Églises:

la communauté cultuelle régulière, l'« assemblées des saints »¹, la participation aux sacrements et le service diaconal aux malades et aux démunis. Nous y découvrons comme sous une loupe les forces et les faiblesses de nos Églises; la crise devient ainsi un défi nous provoquant à apprendre et à croître dans la confiance en l'Esprit saint qui nous conserve.

¹ Cf. Confession d'Augsbourg, Art. VII : « On enseigne aussi qu'il ne doit y avoir qu'une sainte Église chrétienne, qu'elle est de tous les temps et qu'elle subsistera éternellement. Elle est l'assemblée de tous les croyants auprès desquels l'Évangile est prêché purement et les saints sacrements administrés conformément à l'Évangile. » (traduction d'après La foi des Églises luthériennes, Paris/Genève, 1991.)



Ce document a été préparé par la commission consultative d'éthique, sur mandat du Conseil de la CEPE, pour mettre à disposition des Églises membres une orientation éthique comme point de départ pour leurs propres réflexions. Il aborde les aspects de la crise qui, aux yeux de la commission consultative, paraissent les plus urgents au vu de la situation actuelle des Églises protestantes en Europe. Les membres de la commission sont conscients du risque que représente une appréciation au plus fort de la crise ; ils savent que la pandémie n'est pas vaincue, que les Églises agissent dans des contextes très divers et que des développements imprévisibles sont lourds de nouveaux défis. Il n'en a pas moins paru plausible au Conseil et à la commission de mettre à disposition une orientation sur les questions sur lesquelles on doit maintenant prendre des décisions dans les Églises.

Nous confessons la grâce de Dieu tandis que nous réagissons comme Église aux défis de la crise, et nous prions Dieu de nous instruire pour la mission de son Église. Nous avons confiance dans le soutien du Saint Esprit afin de devenir l'Église que nous sommes appelés à être.

Pour caractériser plus précisément la mission de l'Église, il s'est avéré utile de recourir aux quatre aspects *leiturgia*, *martyria*, *diakonia* et *koinonia*, qui proviennent de

la théologie de l'apostolat du XXe siècle². C'est pourquoi on les utilisera aussi dans cette étude afin de décrire la mission des Églises protestante en Europe en réaction à la pandémie du Covid-19.

Koinonia, la communauté des chrétiennes et des chrétiens par-delà les frontières, rend attentif à l'importance d'un lien dépassant les frontières dans la réponse à la crise globale. *Diakonia* décrit la tâche de l'Église qui contribue à la justice et à la sollicitude avant tout en faveur de membres marginalisés de la société. *Martyria* renvoie au témoignage public des Églises, qui concerne aussi bien les questions de la liberté de prédication et de religion que les questions d'équilibre entre le bien-être corporel et mental ainsi que les questions de solidarité globale. *Leiturgia* souligne le rôle du culte comme base à partir de laquelle il est possible de faire face aux défis de la pandémie et nous enseigne la confiance et la sagesse, ainsi qu'il est écrit en 2 Tim 1,7 : « Car ce n'est pas un esprit de peur que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse. »

2 Cf. Mario Fischer/Martin Friedrich (éd.), *Kirchengemeinschaft. Grundlagen und Perspektiven* (Leuenberger Texte 16), Leipzig, 2019.

1. Leiturgia – la confiance plutôt que la peur

1.1 Le rôle des Églises et des groupes religieux

Dans les mots de la seconde Épître à Timothée, le message de l'Évangile réaffirme comme dons de Dieu la confiance et la sagesse plutôt que la crainte. Le présent n'en est pas moins fortement déterminé par l'esprit de la peur. Les bouleversements de la vie quotidienne, la perte de contrôle et les chiffres croissants des personnes qui souffrent et qui meurent manifestent les limites de nos possibilités humaines.

Responsabilité plutôt qu'accusations

Unis dans la prière, nous apportons devant Dieu comme Églises protestantes en Europe notre vulnérabilité, notre dépendance, notre péché et notre besoin de justification, et nous prions que Dieu veuille bien nous accorder la force de faire face à ce défi dans l'Esprit du Christ et avec la proclamation de son message dans la foi et l'amour – et que Dieu apporte son aide là où cela ne nous est pas possible.

Dans cet esprit, nous renonçons à une interprétation par trop facile de la pandémie comme punition de Dieu, à des accusations précipitées et à des jugements à la légère. Au lieu de cela, nous comprenons la pandémie comme une occasion de réfléchir et de faire repentance en demandant pardon et en acceptant la responsabilité pour les êtres qui partagent notre statut de créature.

Nous acceptons les frontières de notre pouvoir de contrôle, mais nous ne nous résignons pas; au contraire, nous faisons confiance au Dieu trine qui nous accorde force, amour et empathie.

La force de l'Esprit se montre sous les traits d'une force intérieure qui ne perd pas espoir, mais encourage d'autres à vivre, aussi et justement dans la pandémie de Covid-19. Elle illustre que l'Église est importante sous plusieurs angles – pour la vie humaine, l'existence individuelle et le lien social. Mais elle nous préserve aussi de vouloir dépasser nos compétences : les Églises ne sont pas les gardiennes de l'infrastructure critique, qu'elle soit technique ou systémique. Elles laissent cette tâche à ceux qui en ont reçu le mandat de leurs concitoyennes et concitoyens et en ont les moyens; il s'agit d'abord des États et des institutions internationales comme l'Union européenne. Cela

ne nous empêche pas, comme Églises, de rappeler ces instances à leurs devoirs³.

La force de l'Esprit ne nous incite donc nullement à l'insouciance et à l'imprudence. Nous prenons au sérieux le danger qui émane du coronavirus ainsi que la nécessité de la distanciation sociale et des autres mesures de protection, même si elles rendent plus laborieux la vie et le témoignage de l'Église. Nous sommes conscients de la difficulté posée par de nombreuses décisions que le contexte de pandémie rend nécessaires. Mais même dans les situations dramatiques du triage (cf. 3.3), dans ces situations où la souffrance des prochains ne peut pas être évitée, mais seulement soulagée, et où il faut prendre des décisions qui nous plongent dans la culpabilité, le Saint Esprit nous donne la force d'assumer cette responsabilité et ce poids en faisant confiance à la grâce de Dieu.

Orientation vers la solidarité

L'Esprit se montre aussi dans l'amour avec lequel nous nous tournons vers les prochains, qu'ils vivent au près ou au loin : car qui prête attention au besoin d'un autre être humain devient son prochain (Lc 10,36-37). C'est la raison pour laquelle l'amour enflammé par l'Esprit transgresse les frontières et les limitations; il nous rend capables de solidarité active qui va au-delà de la famille, de la région, de l'appartenance ethnique, des religions ou des nations, comme l'exprime l'initiative Covax qui veut rendre possible un accès universel aux vaccins: « personne n'est en sécurité tant que tous ne sont pas en sécurité. »⁴ La force de l'Esprit nous enseigne enfin la sagesse. Ne pas céder à la peur, mais faire confiance à Dieu, cela signifie éviter les réactions de panique et agir avec calme, sagesse et en prenant garde aux conséquences de notre agir pour nos prochains.

Au printemps 2020, les hôpitaux des Églises du côté allemand de la frontière franco-allemande ont accueilli des patients venus d'Alsace alors que le système de santé alsacien était surchargé.

3 Cf. Wolfgang Huber, Systemrelevanz und Resonanzkrise (Zeitzeichen online <https://zeitzeichen.net/node/8594> (dernière consultation le 21.10.2020)).

4 Cf. <https://www.who.int/initiatives/act-accelerator/covax>.

1.2. Le culte en temps de Covid-19

Dans la conception protestante, le culte rassemble les êtres humains pour en faire la communauté d'un seul corps unie par un seul Esprit (koinonia) afin de prêcher l'Évangile du Christ, de partager les sacrements du baptême et de la Sainte Cène et de louer Dieu par des prières et des chants (leiturgia)⁵. Ces pratiques ecclésiales ont été entravées par la pandémie. Quelques États proclamèrent un confinement complet incluant la fermeture des édifices culturels et l'interdiction des cultes publics. D'autres limitèrent le nombre de participants aux manifestations. Dans de nombreux endroits, le confinement ne mit pas seulement fin aux activités dans les édifices culturels, mais aussi à nombre de choses qui font partie du fonctionnement régulier d'une société ouverte. On comprit ces mesures comme une solution d'urgence qui, dans le meilleur des cas, fut discutée et mise en œuvre conjointement par les figures dirigeantes politiques et religieuses afin de préserver la vie de tous et l'accès aux soins (cf. 2.2).

Bâtiments ecclésiastiques et cultes

Les Églises protestantes considèrent leurs édifices culturels en premier lieu comme des salles de réunion. Lorsque les manifestations dans des lieux fermés furent interdites ou limitées, de nombreuses Églises déplacèrent leurs cultes et leurs activités à l'air libre – souvent sur l'espace public. Les Églises prirent des mesures pour réduire le risque de contagion pendant les cultes, par exemple en réduisant le nombre de participants et en respectant des règles de distance minimale, de port du masque ou d'interdiction du chant. Ces mesures ont été et sont encore constamment adaptées à l'état des connaissances scientifiques et aux conditions-cadres juridiques. Comme les édifices culturels ont des dimensions très variables (des chapelles aux cathédrales), des mesures appropriées doivent prendre en compte ce facteur. Certaines Églises ont fait preuve de créativité en trouvant de nouveaux lieux et nouveaux espaces pour célébrer des cultes communautaires, les Églises protestantes ont ouvert leurs lieux de cultes pour offrir des possibilités de recueillement personnel.

Nouvelles approches créatives pour célébrer des cultes

Il existe un besoin croissant d'approches créatives pour rendre possibles des expériences culturelles pour les membres de nos Églises et sociétés qui cherchent une communion spirituelle en ces temps de crise et de confinement. Certaines paroisses distribuent des feuillets de culte afin que les personnes intéressées puissent participer au culte à la maison. Les moyens de distribution sont divers et font



5 Cf. Concorde du Leuenberg (1973), art. 2.

preuve de créativité. De petits groupes et de toutes petites assemblées réunies pour la louange et la prière peuvent soutenir les croyants malgré la situation de pandémie. Le changement principal dans la pratique cultuelle par temps de Covid-19 est toutefois le passage aux formats numériques. Dans toutes les langues européennes, on célèbre des cultes en ligne et permet ainsi à chacun de se rendre à l'église, quel que soit le lieu où il séjourne. Les possibilités numériques peuvent apporter la présence du Christ et une forme de communauté virtuelle d'une façon plus vivante que jamais, même derrière des portes fermées. Il faut être attentif à la différence essentielle entre de simples formats émetteur-récepteur et des solutions techniques permettant la communication réciproque entre les membres de la communauté. Dans le premier cas, il manque au culte en ligne des dimensions essentielles de communication.

Aussi bien en Pologne qu'en Roumanie, les Églises protestantes de la Confession d'Augsbourg ont fait l'expérience que les cultes en ligne de petites communautés ont été suivis par un nombre beaucoup plus élevé de personnes que celles qui participaient d'habitude au culte à ces endroits. Les pasteurs de ces communautés ont reçu de nombreuses réactions positives d'anciens membres des communautés, entre-temps émigrés.

Célébrations en ligne de la Sainte Cène

Les célébrations en ligne de la Sainte Cène ont suscité un vaste débat, soulevant des questions concernant la compréhension de la communauté et de la présence physique. Toutes les Églises conviennent que cela ne doit pas devenir une pratique régulière usuelle. La CEPE a lancé une consultation sur la « pratique et la théologie de la Sainte Cène » parmi les Églises membres pour examiner cette question.

Proximité virtuelle et présence physique

La présence physique n'en reste pas moins un élément central de la communauté chrétienne; elle est essentielle pour différentes pratiques liturgiques comme les baptêmes ou les bénédictions nuptiales. Là où, malgré la crise épidémiologique, les cultes restent autorisés, il faut naturellement saisir l'occasion de se réunir pour le culte, avec toutes les mesures susceptibles de protéger de la contagion les membres de la communauté et les ministres. Les formes de communication virtuelles peuvent offrir des possibilités pour des expériences de culte hybrides (y compris les actes pastoraux), en particulier pour les personnes les plus vulnérables dans les maisons de retraite, les hôpitaux et les hospices.

Tout comme nous reconnaissons l'importance des offres spirituelles et de l'accompagnement pastoral, nous savons aussi que le culte constitue le fondement de l'agir ecclésial. Mais si les assemblées cultuelles accompagnées de chant concourent à mettre en danger la santé et la vie de nos prochains, nous faisons confiance à l'Esprit pour qu'il soutienne notre foi par d'autres voies. Sur ce point, nous pouvons profiter avec reconnaissance des expériences des Églises que leur situation de diaspora a habituées depuis longtemps à surmonter l'éloignement géographique.

1.3 L'accompagnement pastoral pendant la pandémie

Accompagnement pastoral en temps de crise sanitaire

L'accompagnement pastoral des personnes se trouvant dans des situations de vie particulières fait partie des tâches essentielles des Églises chrétiennes. Elles ne sauraient y renoncer. Depuis toujours, elles ont été particulièrement attentives aux personnes en situation de détresse, qu'il s'agisse de personnes faibles, malades ou mourantes et de leurs proches. Cela tient à l'orientation fondamentale de l'éthique chrétienne qui porte toujours son attention sur les personnes qui requièrent plus particulièrement le soutien des autres en raison de leur situation de vulnérabilité. «Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais un étranger et



vous m'avez recueilli; nu, et vous m'avez vêtu; en prison, et vous êtes venus à moi.» (Mt 25, 35-36)

C'est justement en période de crise qu'un accompagnement pastoral est de la plus haute importance. Les pasteurs devraient pour cette raison avoir toujours la possibilité de rendre visite aux personnes en détresse⁶. Dans la pandémie, porter un masque et un survêtement de protection diminue considérablement le risque de contagion. C'est pourquoi les accompagnantes et accompagnants pastoraux devraient être autorisés à avoir accès aux malades et aux mourants; les Églises devraient mener un dialogue constructif avec les gouvernements et les responsables d'établissements de santé afin de garantir la possibilité de visites pastorales, même dans des conditions difficiles, et d'obtenir que les accompagnantes et accompagnants pastoraux aient un accès prioritaire aux vaccins, en même temps que le personnel médical et le personnel soignant.

Présence des proches en cas de maladie, au moment du décès et lors des ensevelissements

Pendant la pandémie, il n'a pas toujours été possible pour les proches de rendre visite aux membres de leur famille malades ou âgés. Il est particulièrement douloureux de ne pas pouvoir être présent auprès de ses proches au moment de leur décès. Il est compréhensible que la présence des proches crée des problèmes supplémentaires lorsque les hôpitaux sont surchargés (par exemple le risque supplémentaire d'introduire le virus ou de le répandre plus loin). Néanmoins le souci de la sécurité de tous les intervenants ne doit pas conduire à négliger des besoins humains existentiels. C'est pourquoi les Églises membres de la CEPE plaident pour que l'on permette l'accès aux maisons de retraite et aux chambres de malades au moins à un ou deux proches.

6 Dans son écrit « Si l'on peut fuir devant la mort » (1527 ; Martin Luther, Œuvres II, Paris, Gallimard [Pléiade], 2017), Luther a rendu attentif à la dialectique entre la sage prudence et la foi courageuse en temps de peste et a relevé à propos de l'accompagnement pastoral : « Si l'on se comporte dans une ville de façon à faire preuve de témérité dans la foi là où l'exige la détresse du prochain et, à l'inverse, d'être prudent là où cela n'est pas nécessaire, et si l'on aide chacun à se défendre contre le poison aussi bien qu'on en est capable, il est certain qu'on mourra moins dans cette ville. » (traduction propre).

Gérer le risque, les erreurs et la culpabilité

Les patients atteints du Covid-19 ne sont pas les seuls à avoir besoin du soutien des Églises en cette période. Les sentiments de culpabilité sont fréquents: des proches pleurent ou se plaignent de ne pas avoir pu accompagner des membres de leur famille. Le personnel des maisons de retraite et des hôpitaux arrive à la limite de leurs forces. Les responsables assument le risque des décisions à prendre et voient parfois après coup qu'il y aurait eu de meilleures possibilités. Au nom de l'« Esprit de force, d'amour et de sagesse » (2 Ti 1,7), les Églises ont le droit de souligner ici tout particulièrement que la confiance en Dieu implique le courage de prendre des décisions et que toute situation de vie avec toutes ses limites, ses doutes et ses risques peut être déposée dans la main de Dieu qui promet le pardon à ceux qui le cherchent avec humilité.

Formation des pasteurs et des accompagnants

L'accompagnement pastoral en temps de crise est particulièrement exigeant pour les pasteurs et les accompagnantes. Dans les Églises de la CEPE, on devrait veiller à ce que, dans de telles situations, les collaboratrices et collaborateurs des Églises soient accompagnés et formés. Cela concerne d'abord les questions pratiques des mesures de protection sanitaires, de l'organisation des cultes ou de la mise en œuvre des visites personnelles. Mais il s'agit avant tout d'une aide pour guider l'accompagnement concret des personnes touchées par la crise: comment l'Évangile peut-il parler dans la peur et la détresse qui nous envahissent en raison de la crise sanitaire ? Comme nous avons fait des expériences à chaque fois différentes dans les diverses Églises membres, l'échange sur ces questions est particulièrement important et utile.

L'Église nationale luthérienne du Danemark a désigné dès le printemps 2020 10 pasteures et pasteurs qu'elle a formés comme accompagnants pastoraux pour les unités de soins intensifs des patients atteints du Covid, en collaboration avec les hôpitaux et les centres de contrôle des épidémies.



2. Martyria – Liberté et responsabilité dans la solidarité

2.1 Témoignage public en temps de crise

La spiritualité comme source du témoignage public

La pandémie continue à impacter de façon importante la vie publique des Églises. Les cultes, les activités de diaconie et la vie ecclésiale dans son ensemble n'ont pas été épargnés par les restrictions. La question se pose par conséquent: comment, dans ces circonstances, l'Église peut-elle exercer de façon adéquate sa fonction de témoin public de Jésus-Christ et de son Évangile ? En temps de crise, Dietrich Bonhoeffer nous rappelle que notre existence de chrétiens consiste en deux choses : « prier et faire ce qui est juste parmi les hommes »⁷. La source du témoignage public des Églises se trouve dans leur orientation spirituelle, dans la spiritualité. En gardant cela à l'esprit, la crise actuelle offre une occasion de se recentrer sur la prière, la méditation et l'étude de l'Écriture. Dans la prière en commun et dans l'intercession commune, nous vivons la solidarité avec nos sœurs et nos frères par-delà les frontières des confessions et des nations. Unis en Christ, nous apportons à Dieu leurs demandes et leurs plaintes, mais aussi nos propres demandes et nos propres plaintes; ensemble, nous nous tenons aussi devant Dieu

dans la gratitude et l'adoration (Ro 12.15). C'est de cette concentration vers l'intérieur que naît notre service pour le monde et dans le monde. Dans la « joyeuse libération des entraves impies de ce monde », les Églises se découvrent en même temps être libérées « pour un service libre et reconnaissant parmi ses créatures » (Barmen 2)⁸.

Témoignage public en responsabilité

Être libéré de la peur et du péché va de pair avec la liberté pour Dieu et pour les autres humains. Ces deux aspects de la liberté se rejoignent dans la responsabilité et dans une action qui « fait ce qui est juste parmi les hommes » comme élément constitutif du témoignage public des Églises. La responsabilité implique la lieutenance (Stellvertretung). Jésus-Christ enseigna à ses disciples à le voir lui-même dans les malades, les faibles et les démunis (Mt 25,34-46). Comme Églises, nous adoptons pour cette raison la perspective de ceux qui souffrent le plus des conséquences de la pandémie. Ces derniers mois, les Églises ont trouvé de nombreux moyens inédits pour soutenir pratiquement les personnes en difficulté. Un autre aspect de la responsabilité publique des Églises consiste à prêter leur voix à ceux qui restent sans voix. Les Églises deviennent ainsi les porte-paroles de ceux qui sont le plus durement touchés par les conséquences immédiates de la pandémie, mais aussi par ses conséquences à moyen et

⁷ Dietrich Bonhoeffer, *Résistance et soumission. Lettres et notes de captivité* (Bernard Lauret, trad.), Genève, Labor et Fides, 2006.

⁸ Cf. <https://www.ekd.de/francais/foi/barmen.html>.

long terme. Cela inclut nos sœurs et frères proches, mais aussi dans les pays dans lesquels l'augmentation rapide de la faim et de la pauvreté est la conséquence directe de la pandémie. Concrètement, cela signifie que les Églises s'engagent, comme représentants des plus faibles, pour une répartition juste des vaccins, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Europe⁹. Le témoignage public des Églises implique en outre leur engagement pour le bien commun, en tant qu'elles participent de la société civile, mais aussi, en leur qualité de témoins de la vérité et de la justice, leur opposition à l'anxiété, à la recherche de boucs émissaires et aux théories du complot dans la société. Au lieu de laisser le champ libre à une « herméneutique de la peur » qui voit dans l'autre avant tout un danger potentiel, les Églises montrent un autre chemin et soulignent que nous avons tous besoin de la grâce de Dieu et de son amour miséricordieux. « Car l'amour parfait bannit la crainte » (1 Jn 4,18).

Lorsque les répercussions de la pandémie sur les membres les plus faibles de la société devinrent de plus en plus manifestes, la CEPE organisa la première collecte de fonds en faveur de deux projets : les personnes habitant dans la zone de conflit d'Alep et les réfugiés dans les camps de fortune de l'île de Lesbos. La collecte de Pâques de la CEPE en 2020 a rapporté plus de 100'000 €.

2.2 Restrictions de la démocratie et des libertés individuelles

L'engagement protestant pour les droits humains

Les Églises protestantes sont particulièrement attentives lorsque les droits humains et les libertés fondamentales sont en danger. Historiquement, la théologie protestante a fourni une contribution essentielle à la genèse de l'idée de droits humains en luttant pour la liberté de conscience et la liberté de religion, fondées sur la conception biblique d'une relation immédiate de l'être humain à Dieu. C'est pourquoi les Églises protestantes en Europe reconnaissent la Déclaration universelle des droits de l'homme¹⁰ et soutiennent la Convention européenne des droits de l'homme.

« Dans la conception protestante, les droits humains sont des droits qui reviennent à tous les êtres humains en raison de la dignité que Dieu leur a donnée. De même qu'ils n'ont été conférés par aucune instance intra-mondaine, de même ne peuvent-ils être déniés par aucune instance; ils sont inviolables, inaliénables et indivisibles. Ils constituent les "droits fondamentaux" de l'individu, et ont force obligatoire pour l'action de l'État. »¹¹

Réactions aux limitations des libertés individuelles pendant la pandémie

Les Églises étaient et sont encore convaincues qu'il était nécessaire de prendre rapidement des mesures contre la pandémie, et donc d'accepter dans ce cadre des limitations des libertés individuelles. Mais elles ont en même temps souligné l'importance des droits humains. Plusieurs Églises ont par exemple critiqué explicitement les restrictions de la liberté de voyager et de se déplacer imposées par la fermeture des frontières dans le cadre de la lutte contre la pandémie parce que ces mesures frappaient de façon disproportionnée les frontaliers ainsi que les couples et les familles transfrontalières¹². Ces Églises ont critiqué le fait que des communautés régionales et des espaces de rencontre étaient déchirés et que les frontières étaient à nouveau perçues comme des lignes de séparation.

Le 29 avril 2020, l'Église évangélique de la Confession d'Augsbourg en Pologne a envoyé une lettre ouverte au Premier ministre de la République de Pologne. Elle y soutenait les personnes qui travaillent à l'étranger et soutenait l'appel à supprimer l'obligation de respecter une quarantaine de 14 jours qui empêchait ces personnes de revenir de leurs lieux de travail et posait des problèmes pour l'assistance aux familles. Un jour plus tard, le Premier ministre Mateusz Morawiecki annonçait que dès le 4 mai, il serait permis aux personnes qui étaient à l'étranger seulement pour le travail ou les études (travailleurs, étudiants et élèves) de rentrer de leur travail ou de leurs études sans devoir respecter la quarantaine de 14 jours.

9 Cf. la déclaration commune des Églises protestantes et catholique en Allemagne : <https://www.ekd.de/impfstoffe-muessen-auch-den-aermsten-zur-verfuegung-stehen-62812.htm>

10 Cf. par ex. Présidium de la CEPE, Der Schutz der Menschenrechte ist eine gemeinsame Aufgabe der Kirchen (2008), in: Michael Bünker/Frank-Dieter Fischbach/Dieter Heidtmann (éd.), Evangelisch in Europa. Sozialethische Beiträge (Leuenberger Texte 15), Leipzig, 2013, p. 348.

11 Présidium de la CEPE, Menschenrechte und christliche Moral (2009), ibid., p. 346.

12 Cf. la déclaration des Églises protestantes en Alsace-Lorraine, en Bade et dans le Palatinat du 22 avril 2020 (https://www.ekiba.de/html/aktuell/aktuell_u.html?&m=31&artikel=24286&cataktuell=331) et la déclaration de l'évêque Jerzy Samiec de l'Église évangélique A.B. en République de Pologne du 29 avril 2020 (https://en.luteranie.pl/nawosci/situation_of_cross_border_workers.html).

Liberté de religion et de croyance et la liberté de culte

En lien avec la liberté de religion et de croyance, la question décisive consista à savoir s'il fallait renoncer à des cultes et des actes pastoraux célébrés en commun, et dans quelle mesure ceux-ci devaient être limités, voire interdits. La Convention européenne des droits de l'homme déclare que le droit à la liberté de religion peut être exercé « individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites » (art. 9).

En même temps, la Convention des droits de l'homme prévoit toutefois que cette liberté peut être limitée notamment pour la protection de la santé¹³. Le droit à l'exercice collectif de la religion a été limité dans le cadre de l'interdiction des rassemblements. Les Églises ne considèrent pas ces interdictions comme une discrimination religieuse, mais y voient une pondération légitime visant à la protection des plus vulnérables dans la société. Elles se demandent néanmoins si les restrictions étatiques de la participation aux cultes furent toujours proportionnelles et si, en comparaison avec d'autres manifestations culturelles ou sportives, l'appréciation des manifestations religieuses comme cause pour la propagation de la pandémie de la part des autorités étatiques et des médias était justifiée.

Respecter les principes démocratiques

Les Églises n'appellent pas à la désobéissance civile face aux mesures étatiques prises pour combattre la pandémie. Mais elles n'en demandent pas moins une discussion démocratique sur des mesures alternatives adéquates et s'élèvent contre la fausse logique binaire qui voudrait discrediter comme témoignant d'un manque de solidarité le fait de s'interroger sur les mesures restreignant la liberté et d'exiger une discussion sur de possibles alternatives. Une discussion sur des mesures alternatives pour combattre la pandémie, avec la participation des Églises et de la théologie scientifique, respectivement de l'éthique a une pertinence aussi pour renforcer la confiance générale dans l'État de droit et pour une culture de la transparence dans la prise de décision dans certains pays.

La possibilité pour les citoyennes et citoyens de saisir les tribunaux pour faire examiner la légalité des mesures prises fait partie des acquis de l'État de droit. « Ce n'est pas le signe d'un manque de solidarité, mais l'exercice d'un autre droit fondamental: le droit d'être entendu. »¹⁴ Si les libertés individuelles devaient faire à tort l'objet de

restrictions ou être restreintes de façon abusive, il existe la possibilité de dédommagement ou de révision dans le cadre du processus législatif. La pondération entre le bien que représente la santé, comme aspect du droit à la vie, et les autres droits humains et libertés fondamentales, demeure une tâche fondamentale.

2.3 Formation

La formation concerne l'être humain tout entier

Les répercussions de la pandémie montrent clairement que les écoles, les jardins d'enfants et les crèches sont davantage que de simples institutions chargées de transmettre le savoir. Elles servent à la formation au sens holistique du mot qui comprend aussi la socialisation et le développement de la personnalité des enfants et des adolescents et offrent des espaces protégés dans lesquels les plus jeunes peuvent rencontrer des personnes de leur âge, essayer différentes choses, faire l'expérience des processus démocratiques et éveiller leur intérêt pour l'inconnu.

Des Églises et institutions diaconales ont procuré dans de nombreux pays des ordinateurs à des enfants de familles défavorisées pour leur permettre de suivre l'école à distance.

Justice éducative

Les écoles publiques doivent rendre la formation accessible à tous les enfants et à tous les jeunes et réduire l'inégalité des conditions d'accès à la culture. Or, en faisant de la suspension de l'enseignement en présentiel l'une des mesures essentielles pour combattre la pandémie et lui substituant l'enseignement à distance par internet, on a rendu encore plus manifestes les inégalités. Elles concernent aussi bien les différences d'infrastructures entre la ville et la campagne et entre riches et pauvres que les différences d'environnement d'apprentissage à domicile.

Les différences apparues en matière d'environnement d'apprentissage à domicile sont préoccupantes. Lorsque l'équipement technique (ordinateur et internet) n'est pas disponible et qu'il n'y a pas de place de travail tranquille, les présupposés fondamentaux pour un enseignement à domicile fructueux font défaut. C'est tout particulièrement le cas là où les parents ou les personnes responsables ne sont pas capables, pour une raison ou une autre, d'aider les enfants dans leur apprentissage. Les différences de niveaux de formation entre les familles renforcent la

13 Cf. Convention européenne des droits de l'homme, art. 9, al. 2.

14 Überlegungen der Arbeitsgruppe „Menschenrechte“ der KEK über Religions- und Glaubensfreiheit während der Bekämpfung der COVID-19-Pandemie, Abs. 12 (<https://www.ceceurope.org/wp-content/uploads/2020/05/CEC-document-on-COVID-19-DE.pdf>).

répartition inégale des chances pour les enfants, un effet qui est accentué par l'interruption du fonctionnement normal des écoles.

L'Église évangélique presbytérienne du Portugal a réagi à la suppression des repas scolaires allant de pair avec la fermeture des écoles en distribuant des paquets de nourriture aux familles défavorisées et en augmentant le nombre des repas offerts dans sa cuisine sociale.

Pour les élèves aux conditions de vie précaire, les écoles offrent souvent des ressources élémentaires: installations sanitaires, locaux chauffés, repas réguliers ainsi que prise en charge et protection contre la violence domestique. Avec la suppression de l'enseignement en présentiel, il n'est souvent pas possible de trouver des structures pour compenser ces fonctions.

La plus-value du travail de formation des Églises

Les Églises protestantes s'engagent depuis leurs débuts dans le travail de formation et défendent la justice éducative et l'égalité des chances. Il faut pour cela garantir que l'équipement technique des écoles et des élèves correspond aux exigences de l'enseignement numérique et que du personnel enseignant bien qualifié soit disponible en nombre suffisant. Il faut également être attentif à ce que l'enseignement à distance ne sacrifie pas les thèmes culturels et existentiels abordés en particulier dans l'enseignement de l'art, de la musique et de la religion, mais aussi en éthique et en philosophie. C'est justement en période de crise que l'enseignement de la religion, par exemple, offre la possibilité d'aborder avec les jeunes leurs expériences d'insécurité et de peur et de proposer des démarches constructives pour y faire face. Le travail de formation des Églises doit par conséquent se consacrer tout particulièrement sur les questions négligées du développement de la personnalité et de l'encouragement à une coexistence pacifique et sociale ; il doit aussi mettre en discussion les questions existentielles des enfants et des adolescents.



3. Diakonia – Équité, justice et sollicitude (care)



3.1 Enjeux pour la durabilité sociale, écologique et économique

Le service diaconal que fournissent les Églises, les institutions chrétiennes et les chrétiens et chrétiennes individuels est l'un des aspects les plus importants du témoignage pratique rendu à la grâce de Dieu dans la pandémie. « Dans leur orientation non seulement sur les membres de la communauté, mais aussi sur toutes les personnes en détresse, les services des chrétiens correspondent à l'universalité du salut. »¹⁵ La solidarité est ainsi d'une importance centrale non seulement entre chrétiennes et chrétiens, mais dans l'ensemble de la société.

- Comme, dans la crise provoquée par le Covid-19 la diaconie chrétienne touche toute une série de champs, on peut en comprendre les enjeux en les classant selon trois dimensions :
- Enjeu de durabilité sociale : le bien-être de nos prochains ;
- Enjeu de durabilité écologique : en lien avec les autres créatures et la création ;
- Enjeu de durabilité économique : notre capacité à assurer de façon durable les ressources nécessaires au travail.

Durabilité sociale

Bien que le coronavirus frappe les individus indépendamment de leur couche sociale, de leur appartenance religieuse, de leur genre ou de leur origine, ses conséquences touchent plus durement les personnes faibles économiquement ou socialement. Souvent, ils ne peuvent pas se payer un traitement médical coûteux, accomplissent des tâches qui ne peuvent pas être accomplies depuis la maison ; en règle générale, ils ne disposent pas de grands appartements confortables ou de maisons avec jardin dans lesquels plus facilement endurer une quarantaine. Beaucoup de personnes appartenant aux couches inférieures ont perdu leurs places de travail et doivent supporter d'importantes pertes financières, outre des risques sanitaires élevés et un taux de mortalité significativement plus élevé.¹⁶

¹⁵ Michael Bunker et Martin Friedrich (éd.), *Die Kirche Jesu Christi*, Leipzig, 20185, p. 53.

¹⁶ Cf. Juan C. Palomino, Juan G. Rodriguez, Raquel Sebastian, *Wage inequality and poverty effects of lockdown and social distancing in Europe*,

Cela ne vaut pas seulement à l'intérieur des États, mais aussi en comparaison internationale: plus la richesse d'une société est élevée, plus la qualité de son système de santé est bonne, plus elle peut fournir de soutien aux pauvres – et inversement.

Se remémorant la parole de Jésus disant que c'est dans les plus pauvres et les moindres de ses sœurs et de ses frères qu'on le trouve (Mt 25,40), l'attention des Églises se porte en particulier aux plus démunis, quel que soit leur religion ou leur ethnie, leur âge ou leur genre. C'est pourquoi elles s'engagent en parole et en acte pour la solidarité nationale et internationale, mais aussi pour des mesures de soutien aux personnes dans le besoin.

Durabilité écologique

La pandémie de Covid-19 est étroitement liée aux questions écologiques; cela vaut de son origine comme de ses conséquences. Le développement et la diffusion du virus par le biais d'une zoonose, c'est-à-dire de la transmission d'une maladie des animaux à l'être humain est aussi à voir avec l'exploitation excessive des biotopes des animaux sauvages et de la menace que l'être humain fait peser sur la biodiversité et sur les écosystèmes. Les conséquences économiques de la crise risquent de faire passer à l'arrière-plan les défis écologiques. La pandémie fournit d'une part une prémonition des problèmes que nous devons gérer du fait du changement climatique. La large acceptation des mesures de protection est d'autre part un signe d'espoir fort en ce qui concerne la prise de conscience et la capacité de changement de l'humanité¹⁷. Parce que la vocation des chrétiennes et des chrétiens ne se limite pas au service du prochain, mais inclut aussi les autres créatures et l'ensemble de la création non humaine, les Églises continueront à rendre attentif à la crise écologique et à s'engager en conséquence.

Durabilité économique

La diaconie requiert elle-même la durabilité afin de pouvoir assurer un soutien maintenant et dans l'avenir. C'est pourquoi la sollicitude (care) pour les malades et les personnes âgées nécessite un équilibre attentif entre les besoins de soins et de santé physique et mentale d'un côté, les risques pour les personnes aidantes et les personnes souffrantes de l'autre. Le bon Samaritain a aidé efficacement le blessé, mais ne s'est pas sacrifié pour lui

(Lc 10,25-37). La sollicitude pratique pour les besoins des plus vulnérables doit aussi être attentive à la situation des personnes aidantes. Dans de nombreux pays, ce sont justement ceux qui travaillent dans les métiers du soin et de l'approvisionnement et qui prennent le plus de risques qui sont le moins bien payés, de sorte que les risques sanitaires et financiers se renforcent réciproquement.

Selon la taille, la position et les ressources des différentes Églises, la diaconie qu'elles exercent peut être de caractère très différent – de visites personnelles aux démunis et aux malades jusqu'à la fourniture de prestation de santé ou à l'engagement public pour ceux dont la souffrance passe inaperçue. Pour les Églises minoritaires aux moyens limités, le service aux personnes extérieures à la communauté peut représenter une charge énorme. C'est pourquoi les Églises s'engagent pour un système de santé qui permette une distribution équitable des charges causées par les soins entre les personnes aisées et les personnes moins favorisées.

Le Joint Public Issue Team de quelques Églises protestantes en Grande-Bretagne a lancé plusieurs projets concernant les défis sociaux, écologiques et économiques mis en évidence ou causés par la pandémie. En voici quelques exemples : « Rester vigilants sur les questions de justice » (Stay Alert to Justice), pour soulever les questions de justice et offrir un soutien à ceux qui en ont le plus besoin ; « De la reprise à l'épanouissement » (From Recovery to Flourishing), une vision de la transformation de l'économie pour encourager un avenir juste et durable ; et « Covid-19 et votre communauté », dans lequel sont proposés cinq thèmes à l'aide desquels les communautés ecclésiales peuvent déterminer leur mission dans leur environnement. werden, anhand derer Kirchengemeinden ihren Auftrag in ihrem Umfeld herausfinden können.

in : European Economic Review 129 (2020), article 103564.

17 Cf. Torsten Meirels, Bebauen und bewahren ? Christliche Wirtschaftsethik und Green Economy in der Corona-Krise, in : evangelische Aspekte 30/3 (août 2020), <https://www.Evangelische-aspekte.de/christliche-wirtschaftsethik-green-economy/> (Dernière consultation le 12 février 2021).

3.2 Santé

La santé publique comme droit individuel et tâche communautaire

La protection de la santé conformément aux principes d'universalité et d'égalité est selon les constitutions des États démocratiques et les accords de droit international à la fois un droit fondamental individuel et une tâche de la communauté. Parce que les êtres humains dépendent réciproquement les uns des autres, le droit individuel aux soins de santé et l'autonomie doivent correspondre au principe de solidarité. Dans la pandémie, la solidarité signifie faire preuve de responsabilité personnelle en adoptant un comportement qui évite les contagions, non seulement pour soi, mais aussi pour les autres. C'est pourquoi ceux qui ne courent qu'un risque limité d'infection ont eux aussi le devoir de se protéger contre la contagion par égard pour les plus vulnérables.

La question de la proportionnalité des mesures visant au maintien du système de santé

Pour limiter le nombre des personnes infectées et éviter le danger d'une surcharge du système de santé, de nombreux États ont pris des mesures de confinement qui réduisent la liberté de mouvement et exigent le respect de la distanciation sociale. Il est certain que ces mesures furent efficaces puisqu'elles firent baisser le nombre des personnes infectées; elles étaient aussi justifiées puisqu'elles diminuèrent la pression sur les hôpitaux, contribuèrent à protéger les groupes de population les plus vulnérables (essentiellement les personnes âgées et les malades) et renforcèrent le sentiment de solidarité et le lien intergénérationnel. Mais la santé est davantage que la simple survie physique. En particulier lorsqu'il s'agit de limiter les contacts, il faut mettre en balance la santé physique et la santé psychique. Dans une perspective chrétienne, chaque être humain est doté de dignité et du pouvoir d'agir. Aussi longtemps que cela ne cause pas de dommage à autrui, chaque être humain devrait disposer de la liberté et de la responsabilité de savoir quels risques il veut prendre dans sa vie.

Placer la préservation de la vie biologique et de la santé physique au-dessus des autres biens dans la société serait une attitude autoritaire¹⁸.

Solidarité et vaccination

Le principe de solidarité devrait aussi s'appliquer aux stratégies de vaccination. Comme nous ne disposons pas immédiatement de doses de vaccin en grand nombre, il est nécessaire de définir des priorités pour l'accès au vaccin; elles doivent tenir compte des décisions antérieures et s'orienter sur le principe de justice distributive universelle. Pour l'achat et l'autorisation des vaccins, l'Union européenne a joué un rôle important pour tous les États membres. La solidarité européenne ne devrait toutefois pas se limiter aux États membres, mais prendre aussi en compte les sociétés plus faibles dans d'autres parties du monde (cf. 1.1 et 1.2).

Églises comme acteurs du système de santé

De nombreuses Églises protestantes en Europe entretiennent des établissements diaconaux ou sociaux, ou des institutions de soins, parfois aussi au niveau régional ou paroissial. Dans ce cadre, elles sont confrontées aux mêmes défis que les autres gestionnaires d'établissements de soins en matière de durabilité économique (cf. 3.1), de dilemmes éthiques (cf. 3.3) ou de l'attitude face à la culpabilité en lien avec des décisions tragiques (cf. 1.3). Même si la politique sociale et la politique de santé sont organisées sur la base de considérations nationales, les Églises ne sont pas seulement appelées à fournir une aide individuelle, mais prennent aussi en compte la société dans son entier. Le souci du prochain demeure une caractéristique de toute communauté chrétienne, tout comme l'activité et le travail bénévoles sont depuis toujours constitutifs pour l'Église. Pendant et après la pandémie, tant les communautés que les Églises auront besoin d'un soutien professionnel,

18 Vgl. Ulrich H.J. Körtner, Ethik in Zeiten von Corona. Eine diakonisch-ethische Perspektive, in : Wolfgang Kroll et al. (éd.), Die Corona-Pandemie, Baden-Baden, 2020.



sanitaire et économique supplémentaire, tant au niveau national qu'international. C'est ainsi qu'elles peuvent poursuivre leur activité, de manière sûre et engagée.

3.3 Dilemmes éthiques

Les limites des systèmes de santé

Dans la pandémie, les systèmes de santé sont soumis dans le monde entier à des pressions considérables et atteignent dans certains cas leurs limites. Il faut d'abord souligner que dans le système de santé, les décisions de triage¹⁹ ne sont pas la règle, mais constituent plutôt des exceptions. Celles-ci doivent être évitées autant que possible par un financement et une dotation en personnel suffisants, mais aussi en maintenant un large accès aux systèmes de santé publics. C'est pourquoi dans les pays disposant de systèmes de santé publics, les processus de triage ne s'imposèrent pas avec la même urgence. Pourtant, même en dehors des situations de guerre, il se produit parfois des situations extraordinaires, tels des catastrophes naturelles ou des carambolages de masse, dans lesquelles le triage ne peut être évité même dans des systèmes de santé très bien équipés. Ce fut aussi le cas durant la pandémie de Covid-19 là où les capacités pour les patients en soins intensifs ayant besoin d'appareils respiratoires étaient limitées, surtout parce que le personnel spécialisé nécessaire ne peut pas être augmenté à volonté. Il se produit

alors des situations dans lesquelles des décisions de triage provoquent de difficiles dilemmes éthiques²⁰.

Priorisation et triage

Dans de nombreux pays, le triage aux soins intensifs a été une réalité tragique ces derniers mois. Il s'est produit des situations dans lesquelles le déséquilibre entre les ressources disponibles et le besoin de soins a conduit à devoir renoncer, pour l'accès aux soins intensifs, au principe traditionnel voulant que les premiers arrivés soient les premiers à être soignés. Les Églises expriment leur solidarité et leur soutien aux médecins et aux collaborateurs des institutions de soins et des organismes sociaux qui combattent en première ligne l'épidémie. Ce soutien peut impliquer des renforts en personnel ou un accompagnement pastoral.

Les sociétés professionnelles et les commissions nationales d'éthique ont élaboré des directives pour les décisions de triage dans le cadre de la pandémie de Covid-19. La priorisation et le triage sont des exemples pour les problèmes liés à l'allocation (attribution de ressources limitées aux utilisateurs potentiels), qui se posent de façon générale dans le système de santé. Dans le système de santé, les questions d'allocation des ressources ne se posent pas seulement en lien avec la pandémie de Covid-19. En discuter de façon transparente est une tâche fondamentale de la politique démocratique, une tâche à laquelle l'Église et la diaconie se doivent de participer.

19 Le « triage » est un concept qui provient de la médecine militaire ; il désigne la décision de savoir quels patients vont profiter des ressources médicales restreintes à disposition. Le concept est utilisé aujourd'hui aussi dans le cas de catastrophes et de carambolages de masse, lorsque le nombre de blessés rend impossible de les traiter tous. Dans la pratique quotidienne, le terme est utilisé pour désigner le processus dans lequel l'aide médicale est attribuée en fonction de la gravité de la situation des patients et de la probabilité d'une guérison avec ou sans traitement. Dans la plupart des cas, il s'agit de déterminer qui a la priorité dans le recours aux services médicaux et d'utiliser de la façon la plus utile les ressources disponibles. Déterminer les priorités fait partie du travail quotidien des hôpitaux et des services d'urgence. C'est seulement dans des situations très graves qu'il s'agit de décider quels patients recevront une aide médicale et lesquels en seront privés.

Stratégies pour éviter les situations de triage

D'un point de vue médical, les décisions d'allocation devraient être prises aussi loin que possible en amont des patients individuels. Cela vaut aussi pour la situation créée par la pandémie de Covid-19. Il s'agit d'abord d'éviter les situations où les ressources sont insuffisantes par exemple

20 Cf. Ulrich H.J. Körtner, Die ethischen Dilemmata der Triage, <https://science.orf.at/stories/3202857/>, 13.11.2020 (dernière consultation le 9.12.2020).



en transférant les patients qui ne requièrent pas de soins intensifs dans une unité de soins intermédiaires ou dans une unité de soins normaux²¹. Mais le report des opérations électorales, qui permet de décharger les hôpitaux et de créer des capacités supplémentaires pour les stations dédiées aux victimes du Covid-19, est aussi une forme cachée de triage.

Les Églises espèrent que de telles situations ne se reproduiront pas à l'avenir. Elles invitent pour cette raison à mettre en œuvre une politique sociale qui respecte les principes fondamentaux de la dignité humaine et de la solidarité – tout particulièrement une politique qui soutienne le service des médecins et des hôpitaux et qui mette en place des plans coordonnés contre de futures pandémies, au niveau national et international et en accord avec les directives de l'OMS. Dans des situations de danger futures, une tâche politique obligatoire consiste à s'assurer que le triage reste une exception en veillant à une dotation suffisante des services de santé, en personnel et en ressources financières, et en garantissant leur accessibilité pour toutes les citoyennes et tous les citoyens.

Principes pour la priorisation

Les principes fondamentaux pour la priorisation sont (1) la justice (l'équité), (2) l'autonomie du patient – c'est-à-dire la volonté du patient, pour autant qu'elle soit connue – et (3) la dignité humaine. Un critère supplémentaire est (4) les chances de survie et les perspectives de succès thérapeutique.

Pendant la pandémie, on a beaucoup discuté pour savoir s'il serait souhaitable dans ce cas de fixer une limite d'âge pour l'accès aux soins intensifs (ce qui signifierait qu'une personne plus âgée que x ans n'aurait pas accès aux soins intensifs). Les Églises refusent fermement cette idée qui

pourrait exclure une partie de nos concitoyens les plus âgés et les vulnérables de l'accès aux soins. Cela contredirait diamétralement les principes de la dignité humaine et de la société solidaire. Les Églises sont conscientes que des décisions tragiques ont été prises. À l'inverse, nous savons et acceptons que l'âge est un paramètre à prendre en compte dans l'évaluation du rapport entre l'état clinique actuel et l'état clinique pronostiqué (mais ce n'est pas le seul paramètre ni le plus important). L'ordre de priorité devrait être fixé de façon à ce que, sur la base de plusieurs indicateurs cliniques, soient déterminés les patients pour lesquels le plus grand effet est prévisible de sorte à assurer les plus grandes chances de survie. Enfin, les Églises rejettent l'idée que le choix de savoir qui doit être traité ou non puisse reposer sur une appréciation de la qualité de vie (supposée) future de la patiente ou du patient.

En Italie, l'Église Vaudoise a installé dans différents établissements de soins et hôpitaux des pièces avec les parois de séparation en verre et des interphones pour permettre aux parents et aux proches de se voir et de se parler. Comme les patients et leurs proches souffraient particulièrement de l'absence de contact physique, on a mis aussi en place des « salles de câlins » dans lesquelles, séparés par une feuille en polyéthylène à laquelle étaient incorporés des sortes de grands gants, les proches pouvaient se toucher, s'embrasser et se caresser.

Dans le contexte du triage, la diakonia signifie se faire l'avocat (advocacy) des personnes particulièrement vulnérables et de celles qui sont le plus défavorisées. En raison du principe d'égalité, on ne peut admettre qu'une priorisation se limite au groupe des personnes malades du Covid-19. D'autre part, même en cas de catastrophe, des lits de soins intensifs sont nécessaires pour d'autres patients, qu'il s'agisse de victimes d'accident, de personnes victimes d'un infarctus ou d'une attaque cérébrale ou de malades récemment opérés après une lourde intervention.

²¹ Un aspect du triage consiste aussi à examiner régulièrement si un traitement en cours aux soins intensifs doit être ou non poursuivi. Dans ce cas aussi, seules les chances de succès thérapeutiques et la volonté du patient doivent être déterminantes. En cas de nécessité, cela peut signifier qu'on transférera dans une autre unité un patient déjà en traitement aux soins intensifs, afin de libérer un appareil respiratoire pour un autre patient.

Cela signifie qu'en cas de catastrophe, des patients qui ne sont pas atteints du Covid-19 peuvent eux aussi être concernés par le triage.

Soins intensifs et traitement palliatif

Il faut aussi être attentif au fait qu'il n'y a pas seulement des formes de pénurie de soins, mais aussi d'acharnement thérapeutique (traitement inutile ou inapproprié) au détriment des patients concernés. Il convient ainsi d'examiner s'il est toujours judicieux de transférer aux soins intensifs des patients atteints du Covid-19 dans les maisons de retraite et les maisons de soins. Peut-être vaudrait-il mieux se demander s'il est possible de leur donner les soins nécessaires dans le cadre de l'institution qui les héberge et, le cas échéant, de les accompagner jusqu'à leur décès par des soins palliatifs. Cela n'est toutefois possible qu'à condition d'améliorer en profondeur l'offre en soins palliatifs. Cela comprend aussi un Palliative Pandemic Plan pour le traitement stationnaire et ambulatoire des patients atteints du Covid-19²².

Les limites de l'éthique et l'attitude face aux décisions lourdes à assumer

L'éthique chrétienne est consciente des limites de l'éthique, de la faillibilité de l'homme, de la culpabilité, mais aussi du pardon. La culture éthique dans les hôpitaux et les maisons de soins gérées par les Églises ou les institutions diaconales devrait être imprégnée de cette conscience des limites et de l'Esprit de force, d'amour et de sagesse. Concrètement, cela devrait se traduire par une activité de conseil en éthique, qui pourrait sans doute être encore développée dans de nombreux secteurs. Le personnel des cliniques n'a pas seulement besoin de consultations éthiques, mais aussi d'accompagnement psycho-social et pastoral, aussi pour venir à bout d'éventuels sentiments de culpabilité. L'accompagnement pastoral en milieu hospitalier peut fournir ici une contribution importante (cf. 1.3).

22 Cf. par ex. la prise de position de la Société autrichienne de médecine palliative à propos de la covid-19, https://www.hospiz.at/wordpress/wp-content/uploads/2020/03/OPG.DokumentCOVID19-2020_03_25-final.pdf, 20.03.2020 (dernière consultation : 9.12.2020).





4. Koinonia – vivre dans un monde commun

4.1 Tendre vers la communauté par-delà les frontières et aspirer à un foyer

Vivre ensemble est la base fondamentale pour toute communauté

Lorsque survinrent les restrictions allant de pair avec la pandémie, on se rendit compte à nouveau de l'importance du voisinage et des communautés locales lorsqu'il s'est agi de s'aider réciproquement et de faire face aux situations de quarantaine: les voisins ont été faire des achats les uns pour les autres et se donnèrent du soutien psychologique de balcon à balcon. Alors que les appartenances communes, locales ou régionales, gagnèrent en importance, la nationalité ne jouait guère de rôle. Même les mesures restreignant la liberté de mouvement et les fermetures de frontières visant à protéger les personnes vivant ensemble de la transmission du virus en réduisant autant que possible les contacts extérieurs ne prenaient pas prioritairement en compte la nationalité. En conséquence, les partis et les groupements nationalistes ne purent tirer profit à large échelle de la pandémie.

Dépendance réciproque et solidarité

Au sein des sociétés, on réclama solidarité et cohésion face à la pandémie. Dans la pandémie de Covid-19, on prit conscience qu'aucune société ne peut subsister dans l'isolement, mais qu'elle se trouve inscrite dans de multiples

dépendances réciproques. Plus que dans aucune crise antérieure, ces interdépendances se sont aussi fait sentir dans le Nord global (et ont provoqué dans de nombreux pays des appels à davantage d'indépendance par rapport au Sud global). Les routes commerciales et les chaînes de livraison furent interrompues; l'économie souffrit aussi dans des régions dans lesquelles la pandémie ne s'était pas (encore) propagée parce que l'approvisionnement en matières premières et en produits de sous-traitance était coupé. Cela démontra la nécessité d'une solidarité entre les sociétés et les États qui s'exprima notamment dans le développement commun de vaccins et dans l'engagement à les mettre aussi à disposition des États pauvres à des prix abordables (cf. 1.1).

Des responsables d'Église et des relations œcuméniques de nombreuses Églises protestantes en Europe rapportent qu'au printemps 2020, lorsque la pandémie toucha en premier lieu l'Europe, ils reçurent de nombreux messages de solidarité de la part d'Églises partenaires du Sud. Jusque-là, ils avaient plutôt l'habitude d'écrire eux-mêmes de telles lettres. Ils décrivent l'effet apaisant de ces messages et leur sentiment renforcé par cela d'être une partie d'un seul monde.

Les Églises offrent un foyer et créent une communauté
 Les Églises réunies dans la Communion d'Églises protestantes en Europe ont une double orientation: en raison de leurs expériences historiques et de leur enracinement géopolitique elles se considèrent – spécialement en situation de diaspora – comme gardiennes et porteuses d'identités et de culture locales, mais elles s'engagent aussi à penser et à agir dans une perspective transnationale. Elles comprennent leur relation comme une *koinonia*, comme une communion fondée dans la foi partagée dans le Dieu trine et dans le culte commun ; elles font l'expérience et vivent cette communion dans la réflexion théologique partagée, dans le témoignage commun et dans le service commun au monde²³. Bien que les Églises protestantes soient fortement ancrées dans la langue, la culture et l'histoire des différents peuples, elles se comprennent comme parties prenantes de cette communauté plus large, dépassant les frontières linguistiques, culturelles et ethniques²⁴. Cette conviction les pousse à contribuer à dépasser les peurs, la démarcation et le populisme et à requérir des États et des sociétés qu'ils prennent davantage de responsabilité pour un monde commun.

Les Églises offrent un foyer, un lieu d'appartenance. Dans la pandémie, il s'est avéré que pour les questions existentielles, beaucoup de personnes cherchent à pouvoir communiquer dans leur langue maternelle. Les offres de culte en ligne en Pologne et en Hongrie furent ainsi largement utilisées par des Polonais ou des Hongrois vivant dans d'autres pays. Les personnes vivant à l'étranger se sont informées des règles applicables pendant la pandémie tant dans leur pays de domicile que dans leur pays d'origine. De même que l'État n'est pas responsable seulement de ses citoyennes et citoyens, mais de l'ensemble de la population, la mission des Églises ne s'adresse pas seulement aux membres des Églises au sens étroit, mais à tous les êtres humains. En situation de diaspora, les communautés ecclésiales locales et leurs pasteurs – là où depuis des siècles plusieurs ethnies et confessions vivent ensemble – disposent d'expériences interculturelles en particulier dans le domaine de la communication ecclésiale et de l'accompagnement pastoral. Ces potentiels d'expérience devraient être mis à contribution et encouragés de façon ciblée, justement en temps de pandémie. Il fait en conséquence partie de la mission des Églises de créer des offres spirituelles et des possibilités d'accompagnement pastoral dans les différentes langues maternelles, ce qui peut aussi se faire grâce à une coopération renforcée avec des Églises

d'autres langues. Les moyens modernes de communication numérique offrent à cette fin des possibilités simples.

4.2 Femmes, familles et violence domestique

Les femmes supportent l'essentiel du travail domestique supplémentaire dans la crise du Covid-19

Les périodes de crise suscitent en nous la nostalgie de structures familiales, de la famille et du foyer (cf. 4.1). Mais la crise du Covid-19 et les restrictions qu'elle entraîne représentent un fardeau, tout spécialement pour les femmes et les familles. Une étude actuelle de la Bertelsmann-Stiftung montre que la charge supplémentaire de travail domestique tels l'enseignement à domicile, la cuisine, les nettoyages et la garde des enfants est fournie avant tout par les femmes²⁵. Presque la moitié d'entre elles rapportent avoir atteint la limite de ce qu'elles peuvent assumer physiquement et émotionnellement. La combinaison du travail à domicile, de l'enseignement à la maison et de la suppression des offres de garde des enfants, renforcée encore par la diminution des revenus, l'incertitude existentielle et l'exiguïté du domicile peut vite donner naissance à un mélange explosif.

Augmentation de la violence domestique dans la crise du Covid-19

Le problème de la violence domestique était certes déjà connu avant la crise du Covid-19, mais depuis le début de la crise le nombre de cas en Europe a augmenté de façon significative. Dans son rapport, Helena Dali, membre de la Commission européenne, indique que, en France par exemple, le nombre des signalements a augmenté de 30% depuis le début du premier confinement²⁶. À Chypre, le nombre des appels à un service d'assistance par téléphone a aussi augmenté de 30%, et en Belgique, on a enregistré environ 70% d'appels en plus depuis le début des restrictions de sortie. La grande majorité des victimes sont des femmes et des enfants. La plupart du temps, ils sont isolés avec leur agresseur dans leur situation précaire et n'ont qu'un accès très limité à des offres d'aide et de soutien. Le fait que la violence domestique concerne toutes les couches sociales montre la complexité de ce thème. En temps de crise se révèlent des facettes de nous-mêmes qui peuvent nous étonner, en un sens positif comme en un sens négatif. Les personnes qui deviennent tout d'un coup

23 Cf. Mario Fischer/Martin Friedrich (éd.), *Kirchengemeinschaft. Grundlagen und Perspektiven* (Leuenberger Texte 16), Leipzig 2019.

24 Cf. Mario Fischer/Martin Friedrich (éd.), *Kirche – Volk – Staat – Nation. Ein Beitrag zu einem schwierigen Verhältnis* (Leuenberger Texte 7), Leipzig, 2019.

25 Cf. <https://www.bertelsmann-stiftung.de/de/themen/aktuelle-meldungen/2020/dezember/corona-traditionelle-aufgabenverteilung-im-haushalt-belastet-frauen-stark>.

26 Cf. <https://www.fr.de/meinung/corona-krise-frauen-kinder-brauchen-mehr-schutz-13757365.html>.

violentes s'aliènent aussi à elles-mêmes. La honte qui en résulte peut à son tour empêcher ces personnes de chercher l'aide dont elles auraient besoin. Comment l'Église peut-elle parvenir à créer ici une atmosphère qui protège certes les personnes de la violence domestique, mais qui permette aussi aux agresseurs d'aller chercher un soutien et de trouver une manière de se situer avec l'image détruite qu'ils ont d'eux-mêmes?

L'Église évangélique luthérienne unie d'Argentine s'occupe dans son projet « El encuentro nos transforma » de femmes qui sont victimes de violence domestique et intervient dans les cas d'abus sexuels sur des enfants. Avec le début de la crise du coronavirus, le concept d'intervention a été modifié : les collaborateurs du projet rendent maintenant visite à leur domicile aux familles en danger, apporte de la nourriture ou une aide financière pour les besoins vitaux, comme des aides pour le loyer, et fournissent si nécessaire aussi une aide psychologique. Le projet soutient les femmes dans la fondation de microentreprises. Elles peuvent ainsi gagner leurs propres moyens d'existence et échapper ainsi à la dépendance vis-à-vis de leurs agresseurs.

Violence domestique comme thème pour l'Église

Il est regrettable que les femmes, les familles et la violence domestique n'aient jusqu'à présent guère retenu l'attention dans les prises de position théologiques et ecclésiales sur la crise du Covid-19. Car, comme témoin public du Christ et de son Évangile, l'Église représente en particulier ceux qui ne peuvent pas agir et parler pour eux-mêmes (cf. 2.1). Comme frères et sœurs en Christ, nous ne vivons pas seulement les uns avec les autres, mais aussi les uns pour les autres (Dietrich Bonhoeffer). «Si un membre souffre,

tous les membres partagent sa souffrance.» (1 Co 12,26) Les défis auxquels cette crise confronte en particulier les femmes et les enfants doivent par conséquent être davantage placés au centre de l'attention ecclésiale. La même chose vaut pour le problème parfois dissimulé, mais pourtant toujours présent de la violence domestique. L'Église doit ici être plus attentive, faire des propositions de solution pacifique des conflits et offrir, si nécessaire une aide concrète, rapide et simple, lorsque c'est nécessaire. De cette manière, la crise de la covid-19 peut aussi devenir une occasion pour l'Église de s'interroger, de façon critique et autocritique, sur les structures patriarcales traditionnelles dans ses propres communautés, dans la vie ecclésiale et dans la doctrine et de devenir ainsi un modèle pour la justice entre les genres et pour des solutions de conflits non violentes.

4.3 Unification européenne et solidarité en temps de covid-19

La solidarité surmonte les intérêts purement nationaux

La pandémie s'est avérée être l'heure des exécutifs, mais elle a aussi favorisé la renaissance de l'État national. Malgré les appels à la cohésion européenne lancés par la Commission européenne, les États membres ont agi au début de la pandémie de façon non coordonnée et souvent égoïste: les frontières ont été fermées et des restrictions de voyage décidées sans préavis, des biens médicaux importants furent brusquement frappés d'interdictions d'exportation, d'énormes subventions furent décidées pour sauver des branches industrielles d'importance nationale. L'esprit de solidarité européenne sembla se volatiliser, faute de compétences de l'Union européenne dans le domaine de la santé et des vaccins.

Mais après un bref moment de choc, l'esprit et l'agir européens l'emporta à nouveau, que ce soit par la collaboration avec l'industrie européenne pour augmenter la production



de masques de protection, de gants, de tests ou d'appareils de respiration, par la mise en place du programme SURE pour le renforcement du chômage partiel visant à éviter le chômage de masse dans les États de l'Union européenne ou par la mise en place d'une stratégie européenne de vaccination pour permettre à toutes les Européennes et tous les Européens d'obtenir aussi vite que possible un accès aux vaccins.

La pandémie est un test de résistance pour la solidarité et la cohésion²⁷. Les réponses communes sont loin d'être sans erreur. La crise sanitaire souligne l'interdépendance des économies européennes et leur vulnérabilité, mais aussi la fragilité du secteur sanitaire dans beaucoup de pays dans lesquels ce sont en particulier les soignants venus des pays est-européens qui comblent les lacunes en personnel alors qu'on aurait un urgent besoin d'eux dans leurs pays d'origine. La pandémie met brutalement en lumière les inégalités sociales et les injustices dans l'Union européenne et pourrait aggraver les lignes de fracture sociales et les déséquilibres (cf. 3.1). En même temps, les fermetures de frontières ont mis en évidence les importants acquis de l'unité européenne, en particulier la création de l'Espace Schengen dans lequel les frontières ouvertes permettent la libre circulation des personnes, des biens et des services.

L'avenir du processus d'unification européenne dépend de la justice sociale

La crise souligne une fois de plus que l'Union européenne ne repose pas seulement sur les avantages économiques

27 Le sommet du Conseil européen de juillet 2020 émit un fort signal de solidarité lorsque les chefs d'État et de gouvernement européens se mirent d'accord sur un nouveau cadre financier pluriannuel, sous le nom NextGenerationEU, pour fournir un soutien à la reconstruction des économies européennes après la fin de la pandémie du Covid-19. Après de difficiles négociations avec le Parlement européen, les États membres de l'Union européenne se mirent finalement d'accord en décembre sur un paquet de 1,8 milliard d'Euros, ce qui représente le plus important paquet conjoncturel jamais financé par le budget de l'Union européenne.

réciroques et sur un marché commun, mais aussi sur la volonté de fournir un soutien et une solidarité réciproque en temps de crise. Ces temps exceptionnels montrent que les défis – malgré tous les revers – sont plus faciles à relever ensemble. La renaissance de l'État national apparaît plus que jamais comme une illusion dans un monde globalisé. La nécessaire relance économique ne peut être atteinte qu'en commun; nextgenerationeu propose un bon point de départ en investissant dans la transformation écologique et numérique. Il n'en reste pas moins qu'il faut faire encore davantage pour surmonter les inégalités sociales et atteindre une convergence des standards sociaux dans l'ensemble de l'Union européenne, par exemple par la mise en œuvre du Socle européen des Droits sociaux. Quand, si ce n'est maintenant, l'Union européenne pourrait-elle prouver sa plus-value vis-à-vis de ses citoyennes et citoyens en trouvant des réponses durables aux défis sociaux et en élargissant enfin l'union économique et monétaire par la dimension sociale requise d'urgence ?

Comme Églises, mais aussi comme chrétiennes et chrétiens, nous sommes engagés pour une Europe de la cohésion et du vivre-ensemble. La CEPE défend tout particulièrement la collaboration et la communauté par-delà les frontières. La raison de cela est que notre foi et notre commune ne connaissent pas de frontières : la justice, la paix et la préservation de la création sont des enjeux qui ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. C'est pourquoi les Églises, unies dans la diversité, trouvent qu'il est essentiel de dépasser les frontières et des différences sociales qui s'avèrent destructrices et de s'engager pour le bien commun. Nous voyons la pandémie comme une chance pour davantage d'intégration européenne, non pour moins d'intégration; nous sommes prêts à collaborer à la réalisation future d'une Europe commune, aussi par nos contributions à la conférence prévue sur le futur de l'Europe.



Propositions et questions pour la discussion :

1. Lequel des quatre caractères de l'Église constitue une force pour votre propre Église/communauté/établissement ?

a. Approuveriez-vous le chapitre correspondant dans le texte ?

b. Comment la pandémie a-t-elle modifié la situation ? Pourquoi ?

2. Leiturgia – Où avez-vous pu donner témoignage ou encourager « la confiance plutôt que la crainte » ?

3. Martyria – Quel(s) message(s) votre Église/communauté/établissement a-t-elle souligné(s) dans sa présence publique pendant la pandémie ? Pourquoi ?

4. Diakonia – Où voyez-vous les défis pour la justice et la sollicitude ? Lesquels ?

5. Koinonia – Quelles relations ont été utiles pendant la pandémie et quelles relations devinrent plutôt des problèmes ?

6. Quels points de ce document ne sont guère ou pas du tout discutés dans votre contexte ? Pourquoi ?



Gemeinschaft Evangelischer Kirchen in Europa (GEKE)
Communion of Protestant Churches in Europe (CPCE)
Communión d'Eglises Protestantes en Europe (CEPE)